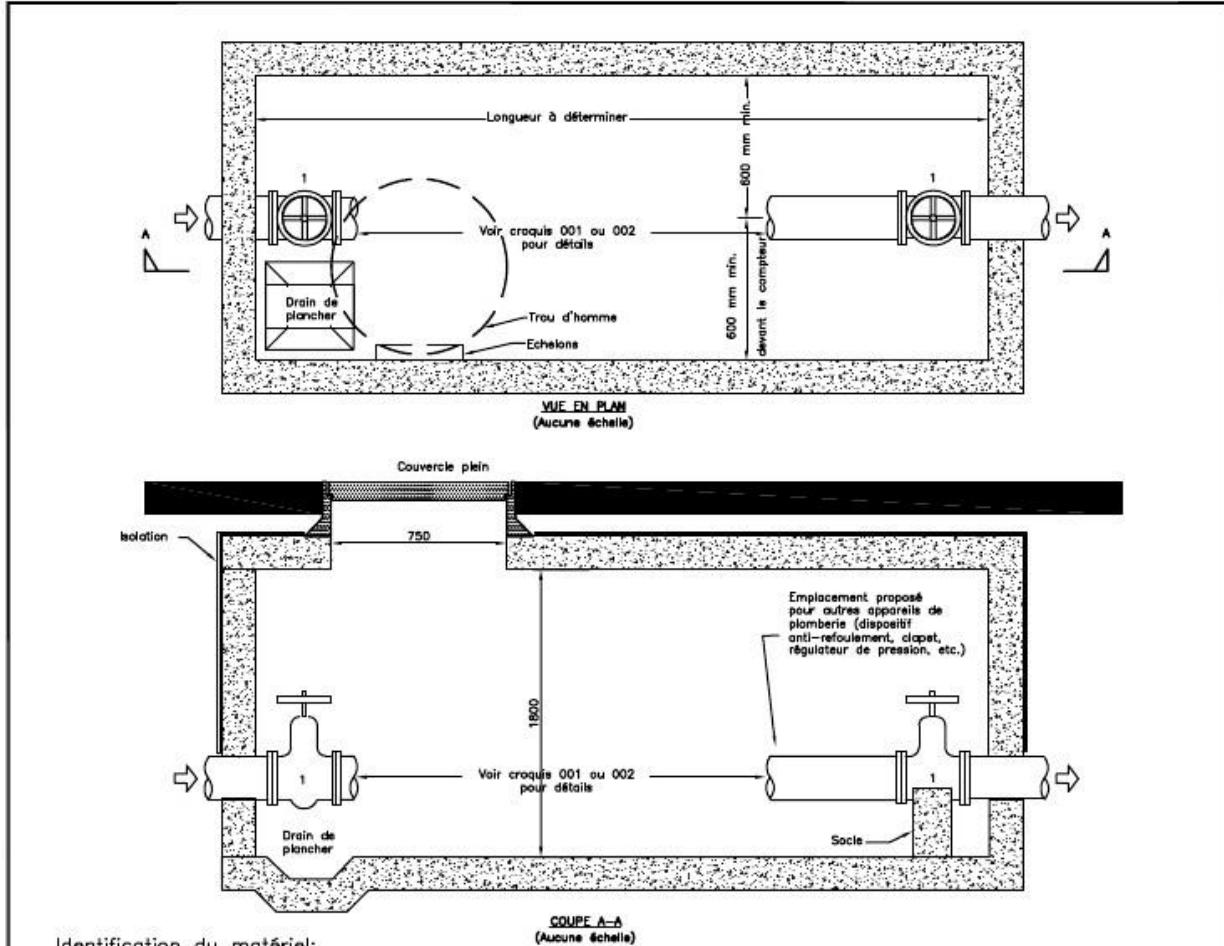


NORMES D'INSTALLATION D'UNE CHAMBRE DE COMPTEUR D'EAU

REG

ANNEXE III FIGURE 1



Identification du matériel:

- 1 – Robinet d'arrêt de la Ville. Requis lorsqu'aucun robinet n'est installé en amont de la chambre.

Notes:

- Se référer aux croquis 001 ou 002 pour les détails et exigences de l'installation du compteur. Cependant, les dimensions indiquées sur le présent croquis ont préséance sur celles indiquées aux croquis 001 et 002.
- Le drainage doit être conforme à la Directive 001 du ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs.
- L'installation d'un dispositif anti-refoulement dans la chambre de compteur est permise, selon certaines conditions de la norme CSA B64.10.
- Le robinet d'isolation en amont et en aval du compteur doit être ancré dans le mur à l'aide de 2 tiges du même diamètre que les boulons des raccords.

CLIENT				RÈGLEMENT					
No.	REVISION	PAR	DATE	TITRE		PROJET	NO_PROJET	ECHELLE	REVISION
				NORMES D'INSTALLATION CHAMBRE DE COMPTEUR					
				DESSINE PAR	APPROUVE PAR	NUMERO DE DESSIN CROQUIS 003		FEUILLE 1 DE 1	

FORMAT AV imperial 8.5"X11"